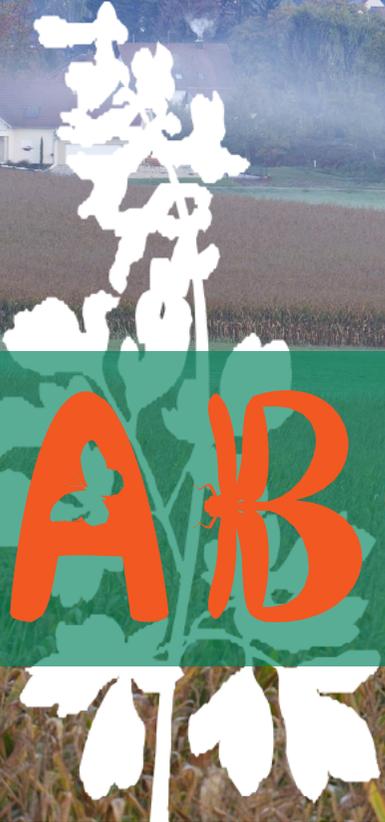




Parc
naturel
régional
des Vosges du Nord



Commune de Soultz-Sous-Forêts



ABC

Atlas de la

BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Lexique



Avifaune

Faune aviaire, soit, l'ensemble d'oiseaux ou espèces d'oiseaux d'un milieu spécifique

Biotope

Support physique de la biocénose (ensemble des êtres-vivants). Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un habitat.

Entomofaune

Faune constituée par les insectes.

Herpétofaune

Faune constituée par les amphibiens et les reptiles dans une région spécifique.

Ilots de vieillissement

Parcelle forestière où les arbres dépassent leur âge d'exploitation.

Malacofaune

Faune composée de mollusques. Il est retrouvé dans cet embranchement d'animaux invertébrés différentes classes comme les gastéropodes et les bivalves.

Mésophile

Un milieu est dit mésophile lorsqu'il a des conditions moyennes sur son gradient sécheresse-humidité.

Odonates

Ordre d'insectes à corps allongé, possédant 2 paires d'ailes membraneuses, souvent désigné sous l'appellation de libellule. Il comporte 2 sous-groupes : les libellules (anisoptères) et les demoiselles (zygoptères).

Oligotrophe

Un milieu est oligotrophe lorsqu'il reste humide en toute période de l'année.

Orthoptères

Ordre qui regroupe les sauterelles, les criquets et les grillons. Ils possèdent des ailes droites, alignées avec le corps. Les deux paires d'ailes peuvent être développées, réduites ou absentes.

Ripisylve

Ensemble de la végétation présentes sur les rives d'un cours d'eau. La présence d'une ripisylve apporte des avantages écologiques (protection érosion des sols, prévention inondation, épuration des sols, refuge pour la biodiversité).

Thermophile

Se dit d'une espèce qui se développe dans des endroits chauds.

Edito

Préserver le vivant dans chaque commune ! Connaître la biodiversité pour mieux la préserver.

En 2018, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé le projet "Atlas de la Biodiversité Communale" pour mieux connaître la biodiversité locale. Pendant plus de 3 ans, des experts ont cartographié les milieux naturels et inventorié les espèces animales et végétales dans 21 communes des Vosges du Nord.

Aujourd'hui, je suis heureuse de vous présenter cette synthèse qui vous permettra de mieux comprendre la richesse de votre patrimoine naturel local en quelques pages. Ce document souligne aussi la fragilité de certaines espèces et habitats que nous devons protéger ensemble. Nos paysages changent rapidement, le climat se dérègle et la biodiversité décline partout dans le monde. Plus de 40 000 espèces sont menacées, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. La France est l'un des 10 pays avec le plus grand nombre d'espèces menacées : 1 983 espèces en danger y vivent, dont 1 oiseau sur 3, 1 amphibien sur 4, 1 poisson sur 5 et 1 mammifère sur 7.

Les Atlas de la Biodiversité Communale visent à nous sensibiliser à notre biodiversité locale et à fournir des données récentes pour mieux décider. Ces nouvelles connaissances doivent être utilisées pour intégrer la préservation de la biodiversité dans nos projets communaux.

Ce document marque la fin d'une étape et le début d'une nouvelle aventure collective. Nous voulons aider les communes à agir en définissant un programme citoyen pour préserver la biodiversité et les paysages. La méthode est simple : constituer un groupe de citoyens motivés et identifier ensemble quelques projets concrets de préservation ou de restauration, de la biodiversité. Les actions possibles sont nombreuses : maîtrise foncière, gestion écologique des espaces verts, plantations de haies ou de vergers, restauration des milieux naturels dégradés (zones humides, pelouses sèches...).

Les chargés de mission du Parc sont à votre disposition pour discuter des actions prioritaires à mettre en œuvre et vous aider à trouver des financements.

La mobilisation des habitants est essentielle. Leur participation active et les idées de tous sont cruciales pour protéger notre environnement. Ensemble, nous pouvons faire une différence concrète et durable.

Rejoignez-nous pour préserver et améliorer notre patrimoine naturel commun. Chaque geste compte !



©PNRVN

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
Présidente du Parc naturel régional des Vosges du Nord



©N. De Faveri

Comité de rédaction

Sébastien Morelle et Lucie Canut
SYCOPARC – PNRVN, 03 88 01 49 59
Maison du Parc 67290 La Petite-Pierre

Partenaires & prestataires

La région Grand Est
L'Office français de la biodiversité
L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Office des données naturalistes du Grand-Est

Publication gratuite / Octobre 2022
Photographie de couverture : E. Wilhelmy

Remerciements

Merci à tous les partenaires qui ont œuvré et participé à la bonne mise en place des ABC

Pour toutes informations complémentaires sur la biodiversité communale :

Léa MENGUS – Chargée de mission préservation de la biodiversité communale
+33(0)6 28 10 32 84
l.mengus@parc-vosges-nord.fr

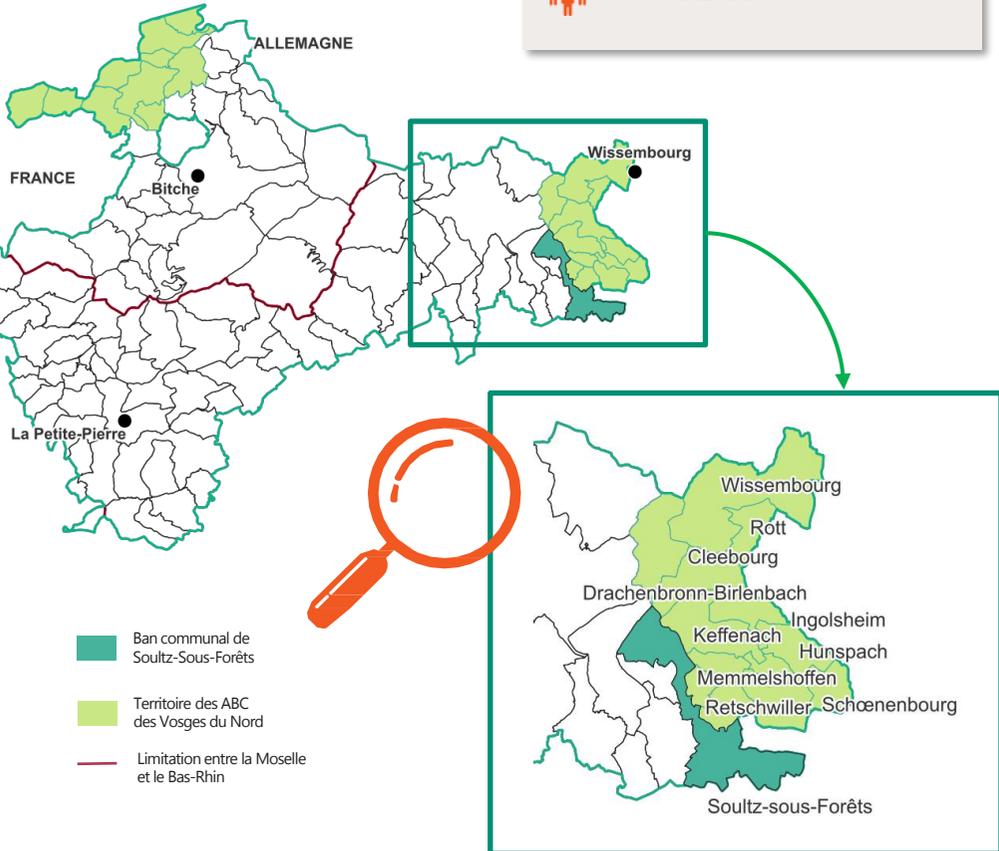
Informations générales



©villagealsace

COMMUNE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

-  67250 / BAS-RHIN
-  SURFACE / 15,2 km²
-  3 147 HABITANTS



ABC INFOS GÉNÉRALES

Ensemble des données analysées pour les ABC

- depuis 1900 : 51 724
- de 2018 à 2020 : 34 258

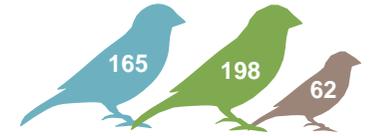
Nombre total d'espèces observées dans le territoire ABC et sur la commune

-  Territoire ABC depuis 1900
-  Territoire ABC sur période 2018-2020
-  Territoire ABC Alsace sur période 2018-2020
-  Territoire ABC Moselle sur période 2018-2020
-  Commune sur période 2018-2020



Progression de la connaissance

-  Espèces non mentionnées sur la commune avant les ABC
-  Espèces déjà connues et ré-observées
-  Espèces observées par le passé mais non retrouvées



Nombre de données produites de 2018 à 2020 :

 2708 données

Nombre de données récentes disponibles (de 2009 à 2017) :

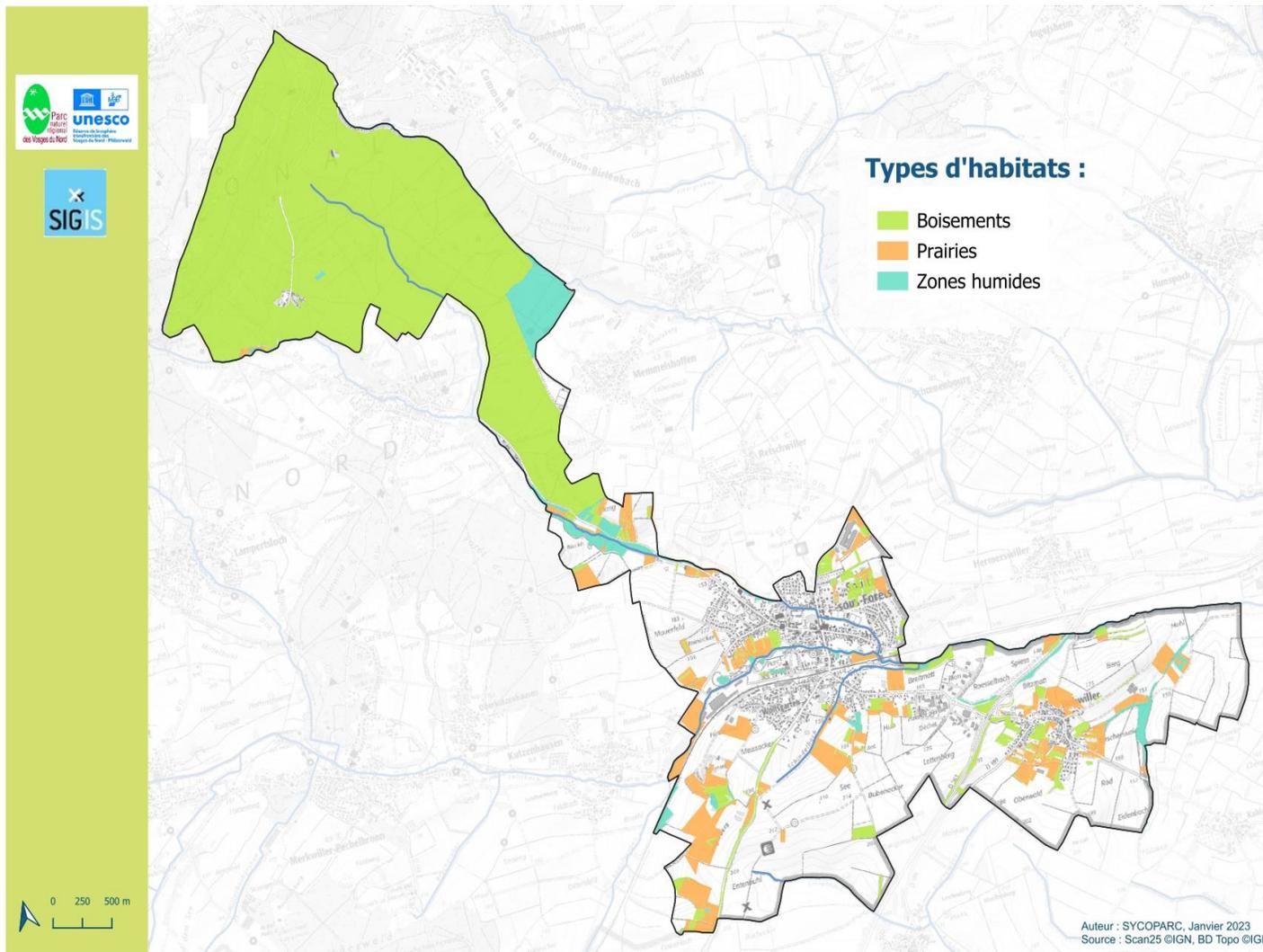
 1359 données

Présence d'un site d'intérêt écologique particulier :

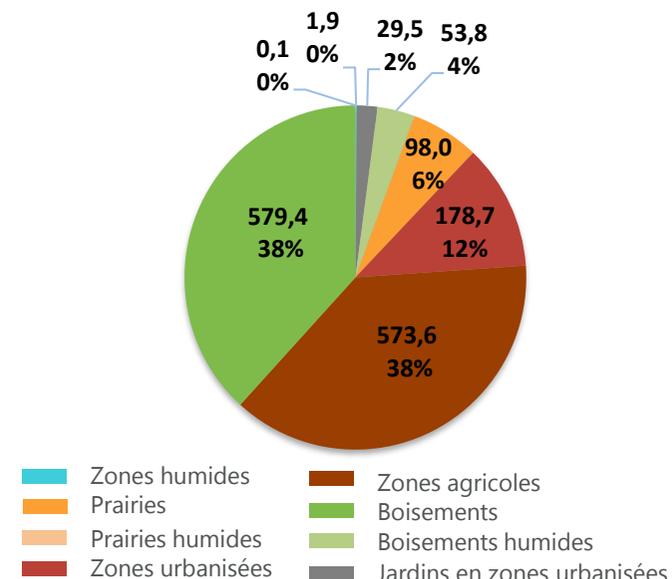
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

Occupation du sol et habitats naturels

Les habitats naturels de Soultz-Sous-Forêts

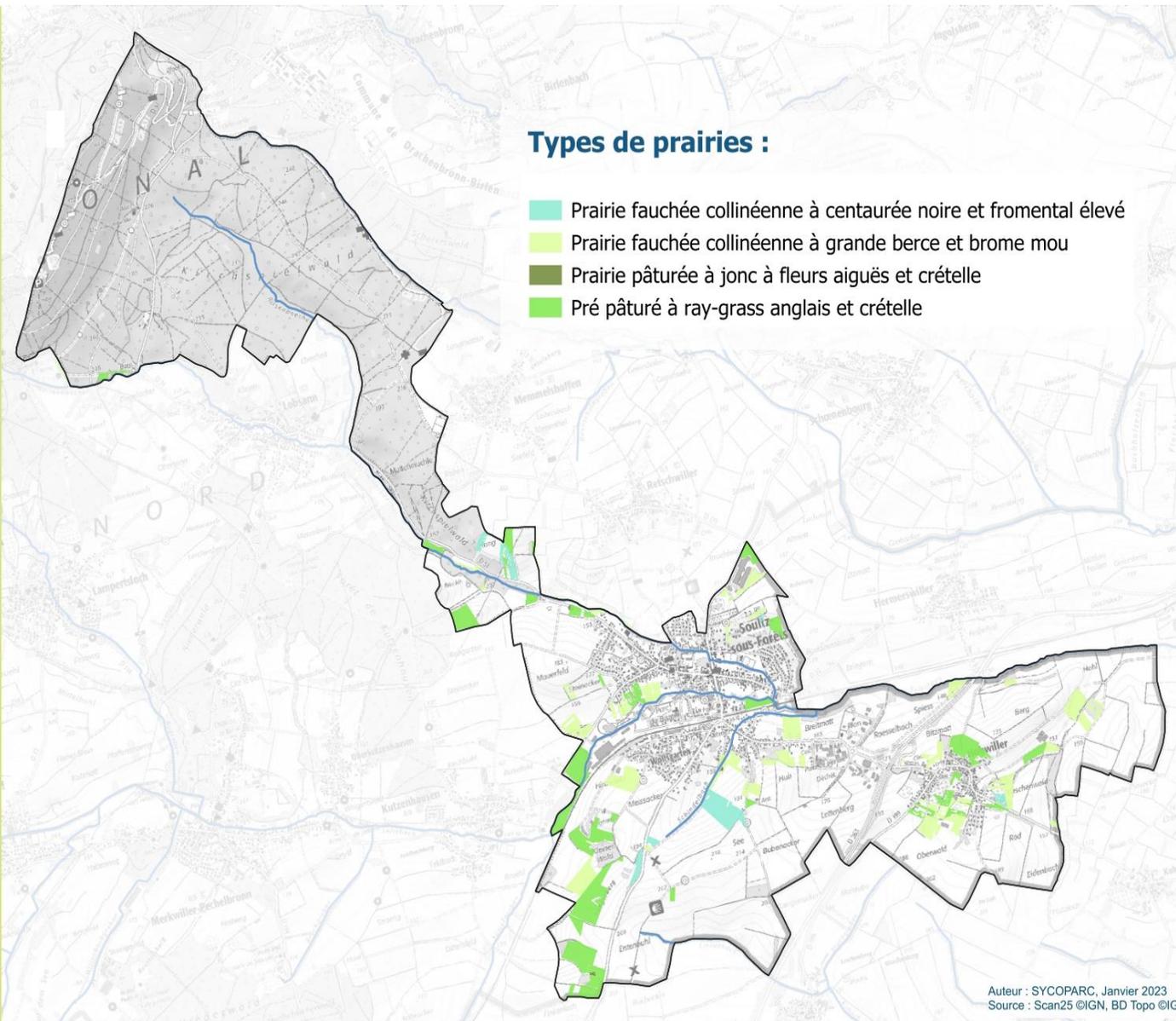


OCCUPATION DES SOLS (ha) DE LA COMMUNE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

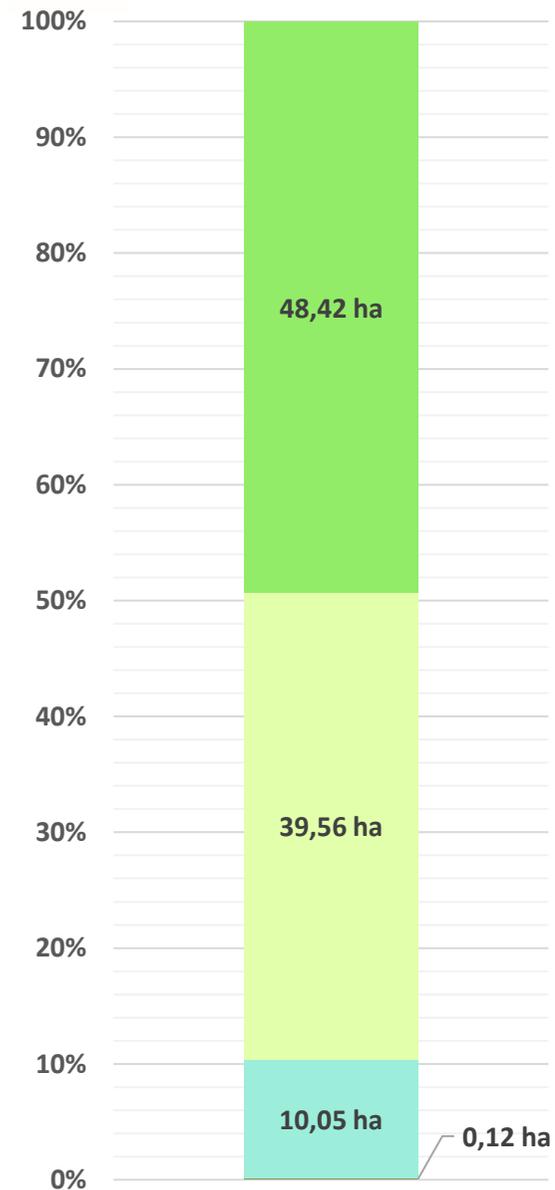




Les prairies de Sultz-Sous-Forêts



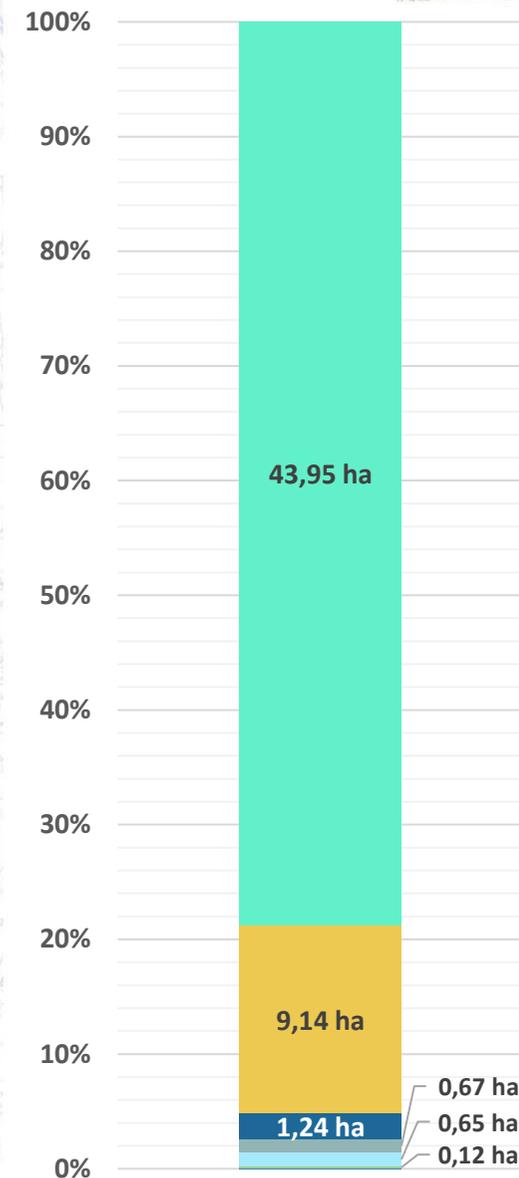
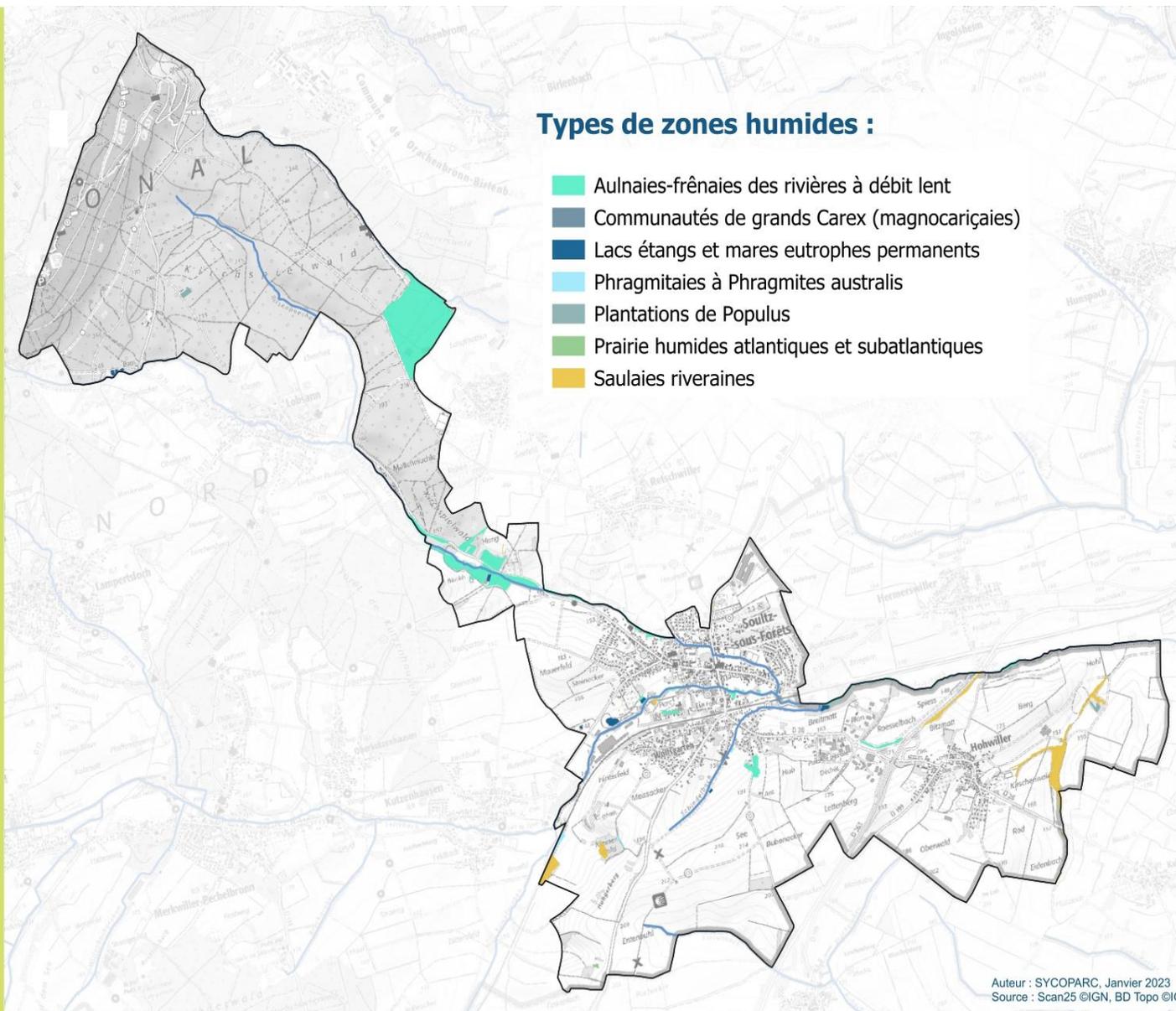
Modèle DE PRONOS - 2017



Auteur : SYCOPARC, Janvier 2023
Source : Scan25 ©IGN, BD Topo ©IGN



Les zones humides de Soultz-Sous-Forêts

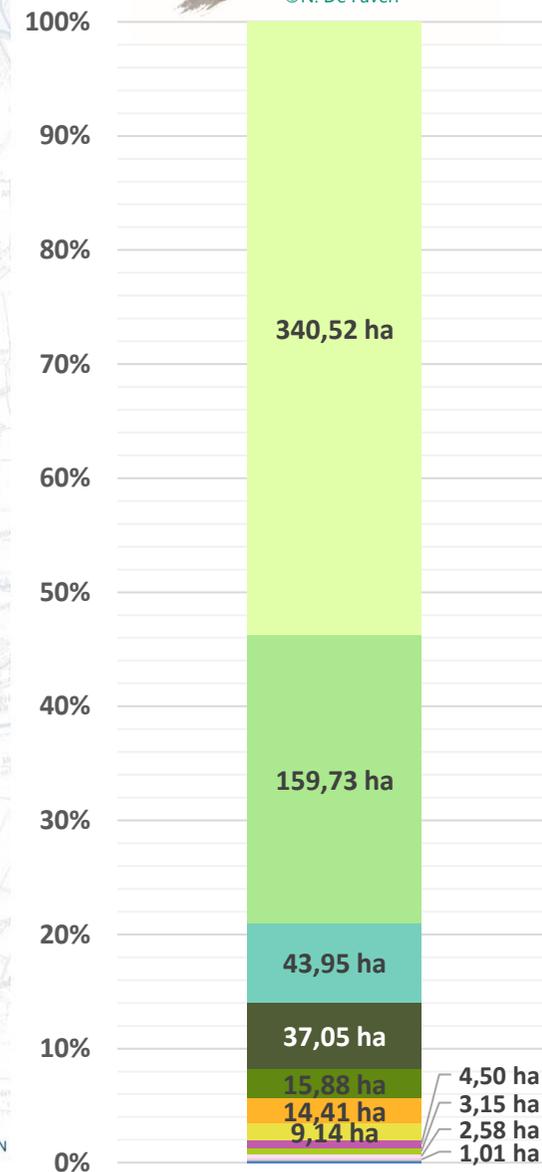
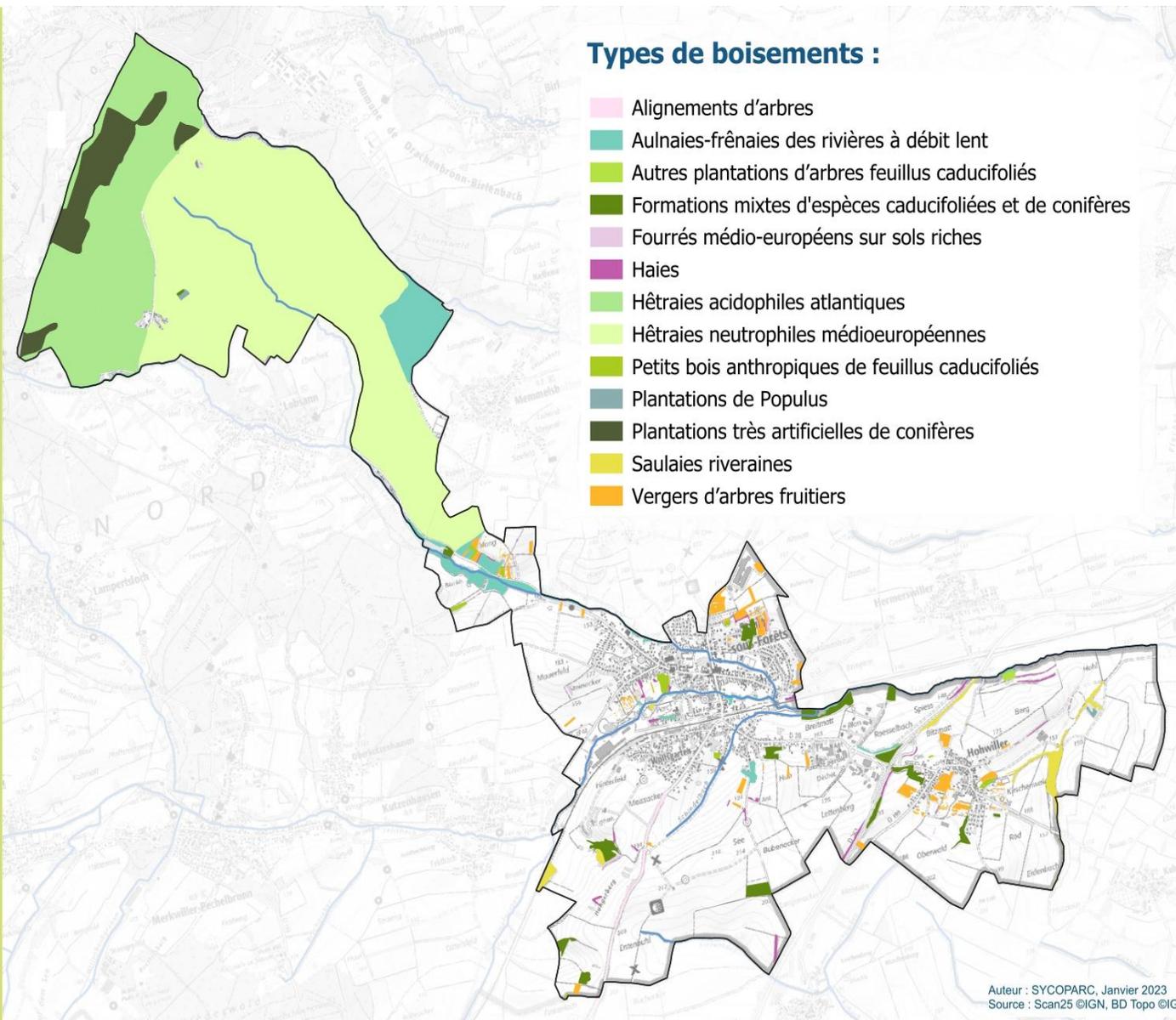



Auteur : SYCOPARC, Janvier 2023
Source : Scan25 ©IGN, BD Topo ©IGN

Les boisements de Soultz-Sous-Forêts



©N. De Faveri



Auteur : SYCOPARC, Janvier 2023
Source : Scan25 ©IGN, BD Topo ©IGN

Synthèse des habitats naturels d'intérêts

Le ban de la commune de Soultz-Sous-Forêt présente un fort contraste entre la partie Ouest, essentiellement forestière, et la partie Est, dominée par les zones urbanisées, les cultures annuelles et les prairies. Les habitats naturels sont globalement très transformés au sein de la commune.

Les milieux les plus représentés sont la forêt et les zones agricoles, qui couvrent plus de la moitié de la surface de la commune. Les peuplements forestiers sont structurés par le hêtre qui est l'essence dominante des Vosges du Nord. On distingue deux grands types de hêtraies : Les hêtraies à aspérule odorante et des hêtraies localement plus acides sur les grès du trias. Elles sont parfois transformées par la sylviculture qui a cherché à favoriser les résineux à croissance rapide et le chêne.

Les prairies ne représentent que 6 % de la surface du ban communal. La diversité floristique des prairies est très faible signe d'une intensification des pratiques (fauches précoces et fertilisation importante). Quelques prairies calcicoles, particulièrement remarquables, sont présentes le long du Schindelbach et permettent le maintien de l'Orchis brûlé devenue rare dans le Bas-Rhin.

Les vergers occupent une surface très faible pour un territoire du piémont et sont concentrés autour des villages.

Les zones réellement humides sont rares et principalement localisées en bordures immédiates des cours d'eau. Les roselières, cariages et autres petits lambeaux de prairies humides représentent 1 à 2 hectares soit 0,1 % de la surface du ban communal et permettent localement le maintien d'espèces devenues rares comme le Cuivré des marais. Les aulnaies-frênaies se développent sur une quarantaine d'hectares le long des ruisseaux (une belle surface est présente à l'Ouest du ban) et forment une zone tampon fondamentale pour garantir la préservation des milieux et des espèces aquatiques.

Il n'existe cependant pas de véritables corridors écologiques permettant de relier la partie Ouest de la commune plutôt forestière et la partie Est où se concentrent les prairies.



©AtlaspaysageAlsace

Mosaïque de milieux

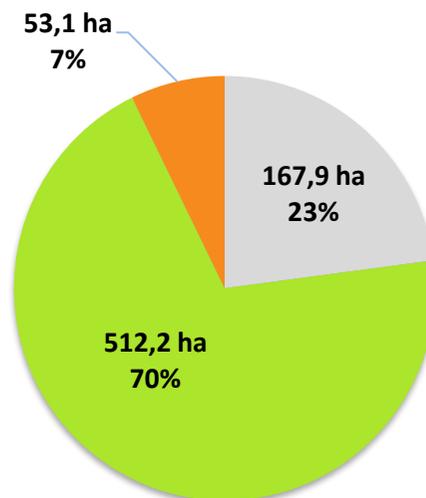
ABC INFOS GÉNÉRALES

Au regard de leur aptitude à accueillir la biodiversité et de leur rareté dans les Vosges du Nord, les habitats naturels (prairies, boisements, zones humides) ont été hiérarchisés sur une échelle de 3 niveaux :

- enjeu faible,
- enjeu fort,
- et enjeu majeur.

Les enjeux habitats naturels sont représentés ci-dessous en fonction de leur surface respective (en hectare).

ENJEUX HABITATS NATURELS



- Enjeu majeur
- Enjeu fort
- Enjeu faible



©PNRVN

Prairie



©N. De Faveri

Quelques éléments sur la flore *

Les prairies présentes sur le ban communal de Sultz-Sous-Forêts abritent une faible diversité floristique globale et peu d'espèces ayant un véritable intérêt patrimonial (rares et/ou protégées).

Cependant, suite aux relevés botaniques effectués sur la commune, il a été noté 2 espèces présentant un véritable intérêt patrimonial et majeur, qui sont l'Orchis brûlé et la Grande Sanguisorbe.

Relevés botaniques et espèces par milieu :

La commune a fait l'objet de 10 relevés phytosociologiques répartis en prairies.

Nombre de relevés botaniques réalisés par milieu		Nombre d'espèce présent dans les relevés
Boisements	/	/
Boisements humides	/	/
Prairies	10	82
Prairies humides	/	/
Zones agricoles	/	/
Zones humides	/	/

Espèces remarquables et menacées :



Détail des espèces par groupe : ■ Total général ■ Total Alsace ■ Total Moselle ■ Total Commune

Intérêt patrimoniale : ★ Intérêt majeur ★ Intérêt fort ★ Intérêt modéré



©N. De Faveri

ABC INFOS GÉNÉRALES

205 relevés phyto
→ 119 en Moselle
→ 86 en Bas-Rhin
29 espèces remarquables recherchées

ZOOM sur la Grande Sanguisorbe

Retrouvée au niveau des prairies humides en bord de ruisseaux, la grande pimprenelle de son autre nom, est une plante particulièrement intéressante pour deux espèces de papillons devenus très rares : l'Azuré des paluds et de l'Azuré de la sanguisorbe. Le cycle de reproduction de ces deux espèces est particulièrement complexe et entièrement dépendant de la présence de cette fleur.

En effet, les femelles d'Azurés pondent leurs œufs sur les inflorescences de la Grande Sanguisorbe vers la fin juillet et les jeunes chenilles s'en nourrissent exclusivement pendant les premières semaines de leur développement. Ensuite, la chenille se laisse tomber au sol et attend d'être prise en charge par une fourmi du genre *Myrmica* qui reconnaîtra son odeur et l'emportera dans sa fourmière. La chenille poursuivra son développement à l'abri des prédateurs et en se nourrissant des larves de fourmis. En contrepartie, elle sécrètera un liquide sucré dont les fourmis raffolent.

ZOOM sur l'Orchis brûlé

Espèce typique des pelouses ou prairies oligotrophes non amendées, elle est menacée par la destruction de ses habitats par la mise en culture et l'apport en excès d'intrants agricoles.

Elle bénéficie d'un statut de protection régionale. Elle est inscrite à la liste rouge des plantes vasculaires d'Alsace qui a été élaborée par le Conservatoire Botanique d'Alsace en partenariat avec la Société Botanique d'Alsace.

Son nom provient de la coloration pourpre foncé au sommet de ses fleurs, comme si elle était brûlée.

Il y a un risque de confusion avec l'Orchis pourpre, cette dernière se différencie par des fleurs bien plus grandes.



©pieterhuy

* L'ensemble des espèces floristiques présentes n'ont pas été recensées dans le cadre de l'étude.

Synthèse de la faune

GROUPE AMPHIBIENS



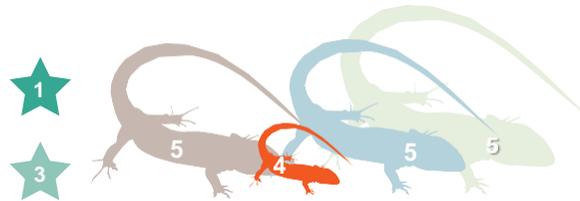
Zoom sur la Grenouille rousse

La Grenouille rousse (*Rana temporaria*) est une espèce de grenouille brune commune. Les Vosges du Nord constituent un secteur très favorable à sa reproduction grâce à la diversité des zones humides présentes. À partir de fin février, les premiers individus sortent d'hibernation pour rejoindre les sites de reproduction où elle pond des milliers d'œufs sous forme d'amas gélatineux avant de retourner en forêt quelques semaines plus tard. C'est l'un des amphibiens les plus précoces avec le Crapaud commun. Des hécatombes d'amphibiens sont observées sur certaines portions de route au cours de ces migrations.



© B. hart

GROUPE REPTILES



Zoom sur le Lézard des murailles

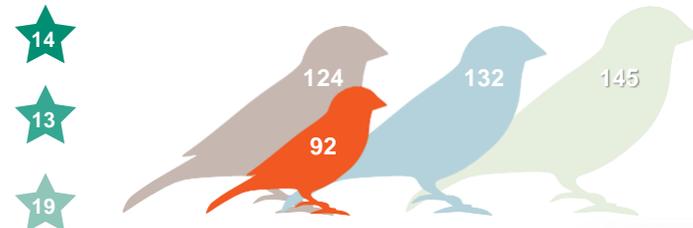
C'est une espèce relativement abondante en France. Il est fréquemment observé dès le mois de mars, souvent posé à la recherche d'une exposition directe au soleil lorsque la température dépasse les 10°C.

Agile et vif, il ira se cacher dans un abri à la moindre perturbation. En période de reproduction, les mâles s'exercent à de violents combats. Espèce ovipare, la femelle pond 5 à 10 œufs dans un trou qu'elle creuse dans le sol.



©B. hart

GROUPE OISEAUX



Zoom sur le Milan royal

Ce rapace diurne au regard perçant se distingue en vol par sa queue rousse et fourchue. Planeur hors pair, le milan survole les prairies et les villages afin d'y détecter des cadavres d'animaux dont il se nourrit et permet ainsi le recyclage. Il établit son nid sur de grands arbres en lisière de forêt. Celui-ci est souvent bâti avec des matériaux insolites tels que des morceaux de plastique, de papier ou du tissu.



©iNaturalist

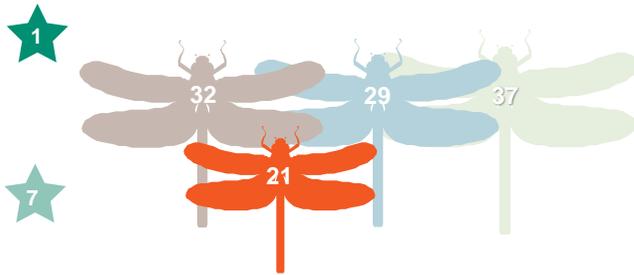
Zoom sur la Bergeronnette des ruisseaux

Comme son nom l'indique, on observe cet oiseau essentiellement au bord des cours d'eau où elle chasse les insectes volants ou émergents : comme des éphémères, phryganes et autres perles. Encore appelées « hochequeues » (avec une longue queue qui bat la mesure), les bergeronnettes reviennent habituellement sur leurs lieux de reproduction au cours du mois d'avril. La femelle pond 4 à 6 œufs que les deux parents couvent durant 12 à 14 jours. Beaucoup de couples élèvent une seconde nichée de juin à juillet.



©C.Stenger

GROUPE ODONATES



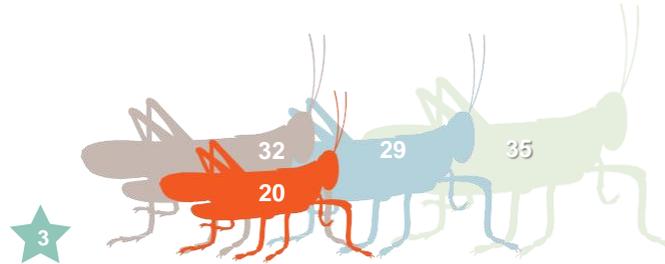
Zoom sur l'Ophiogompe serpentin

Cette libellule aux yeux verts et au thorax d'un vert lumineux est en forte régression à cause des aménagements et la pollution des cours d'eau. Ses habitats de prédilection sont les eaux courantes à fond sableux. Elle peut se développer aussi bien dans de petits ruisseaux forestiers que dans des fleuves. Lors de la ponte des œufs, si la température est supérieure à 20°C, ils éclosent directement. En dessous de 17°C, les œufs éclosent progressivement. La phase larvaire de l'Ophiogompe dure entre 2 et 4 ans, les larves vivent dans les sédiments sableux. La période de vol s'étale de juillet à septembre.



©T. Durr

GROUPE ORTHOPTÈRES



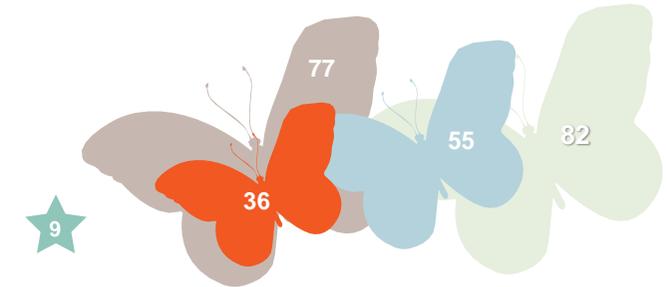
Zoom sur le Grillon d'Italie

Par sa stature délicate (telle une blatte), le Grillon d'Italie se différencie totalement de tous les autres grillons en France. Sa couleur varie du jaunâtre au brun pâle et sa taille est comprise entre 9 et 15 mm. Les larves apparaissent au printemps, tandis que les adultes sont détectables entre juillet et octobre, après leur mue. Après l'accouplement, le grillon dépose ses œufs dans les tiges de divers herbacés. C'est une espèce thermophile présente dans toute l'Europe occidentale. Elle recouvre tout le territoire français, et affectionne plus particulièrement les pelouses sèches pourvues d'une riche végétation arbustive, les buissons et les hautes herbes. Ce grillon est particulièrement menacé par les aspersions de biocides dans les vignobles.



©A.Polednicek

GROUPE PAPILLONS DE JOUR



Zoom sur le Cuivré des marais

Cette espèce effectue deux générations d'adultes au cours de l'année : une de fin mai à mi-juin et une autre de fin juillet à août. Chaque génération est observable durant 4 à 6 semaines. Il vous sera plus facile de l'observer au cours de l'été, car les effectifs de la deuxième génération sont souvent plus importants. Cette espèce hygrophile a une préférence pour les prairies humides fauchées, les bords de ruisseaux et les pâtures. Les œufs sont pondus sur des plantes hôtes spécifiques de la famille des patiences ou rumex. Les chenilles peuvent se développer sur Rumex crispus, Rumex aquaticus ou Rumex obtusifolius.

Après son éclosion, la chenille y restera 25 jours en moyenne, se nourrissant des limbes foliaires de l'oseille. Elle poursuit sa diapause hivernale en s'enroulant dans une feuille morte de l'oseille. Elles peuvent résister à plusieurs semaines d'inondation.



©T. Durr

GROUPE MOLLUSQUES



GROUPE GASTÉROPODES

GROUPE BIVALVES

Zoom sur le Vertigo des Moulins

C'est un très petit escargot des milieux humides calcaires, tels que des marais, mais aussi en bordure d'étangs et de lacs. Il se trouve généralement sur les feuilles ou les tiges de plantes aquatiques, à une certaine hauteur du sol. A la fin de l'automne, il regagne le sol pour y passer l'hiver. Sa petite taille (coquille très petite : 2,2-2,7 mm de haut pour 1,3-1,65 mm de diamètre) le rend souvent discret, ce qui explique qu'il a été peu étudié dans de nombreux pays. Pour son régime alimentaire, on suppose qu'il broute des micro-champignons, des algues ou des bactéries.



©L. Léonard

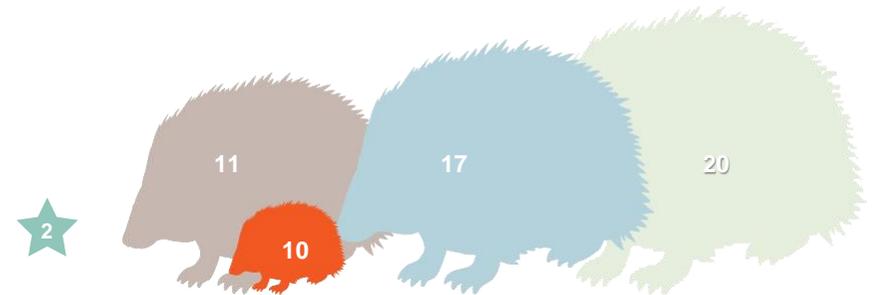
Zoom sur la Mulette épaisse

C'est une espèce inféodée aux cours d'eau. Son cycle biologique passe par une phase larvaire (la glochidie) qui a besoin de se fixer aux branchies d'un poisson hôte pour poursuivre une fois libérée dans l'eau. Elles vivront quelques semaines en tant que parasites puis la larve se détachera du poisson, pour se laisser tomber sur le fond de la rivière. Les juvéniles s'enfouissent dans le lit de la rivière et y restent jusqu'à leur maturité sexuelle. Une fois adulte, les individus remontent à la surface du substrat.



©T. Durr

GROUPE MAMMIFÈRES



Zoom sur le Blaireau européen

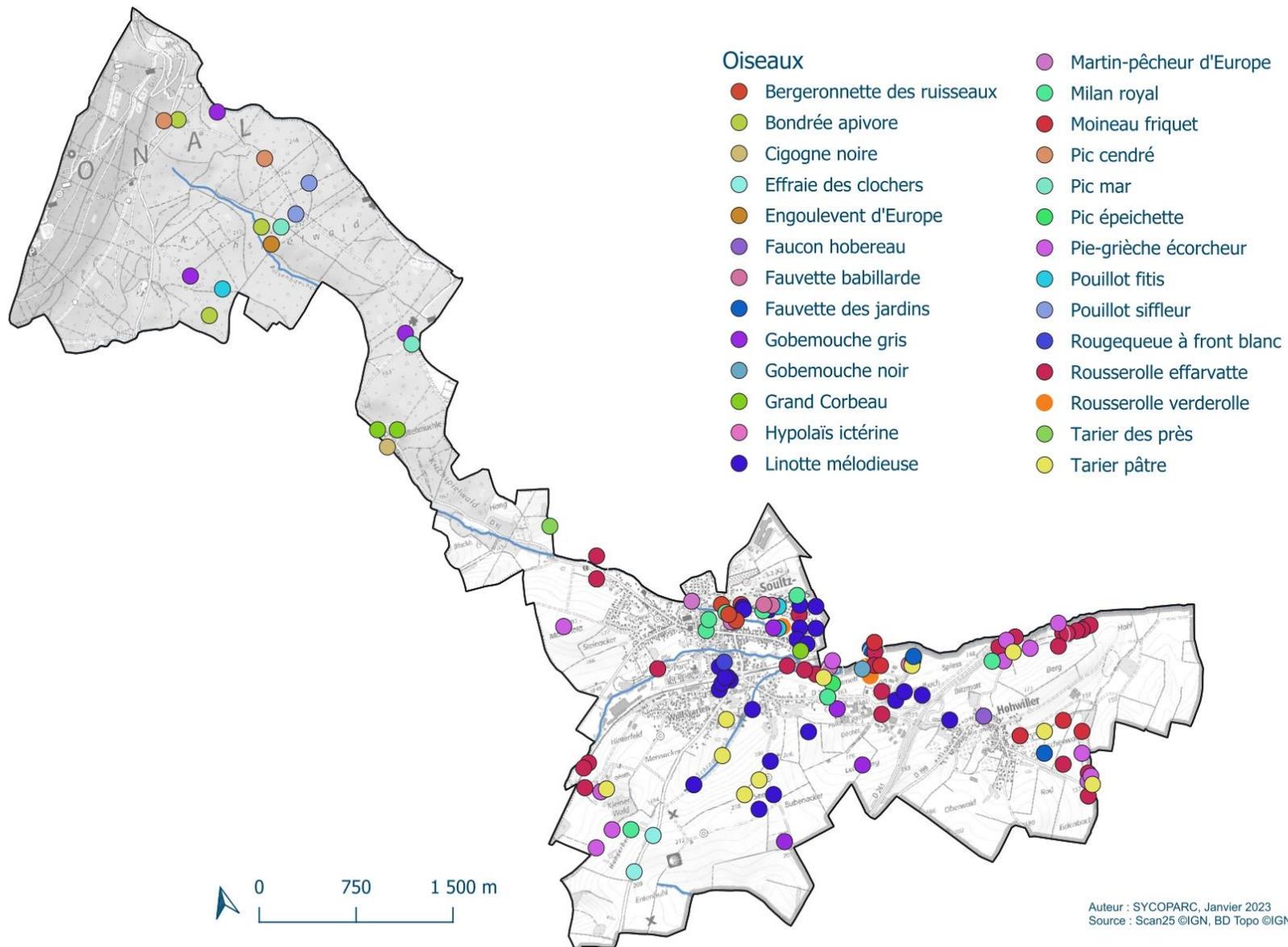
Ce mustélide est le plus gros représentant de sa famille. Il agit principalement de nuit. Animal sociable, il vit principalement en groupe dirigé par un mâle dominant. Très doué dans son activité de fouisseur, il creuse des galeries ou des terriers dans le sol pouvant s'étendre sur plus de 1000 m² et présenter de multiples accès. Ces édifices souterrains lui permettent de se protéger de ses prédateurs durant la journée. Sa fourrure a pendant longtemps été utilisée pour la création de blaireau, un accessoire de rasage permettant d'étaler la mousse à raser.



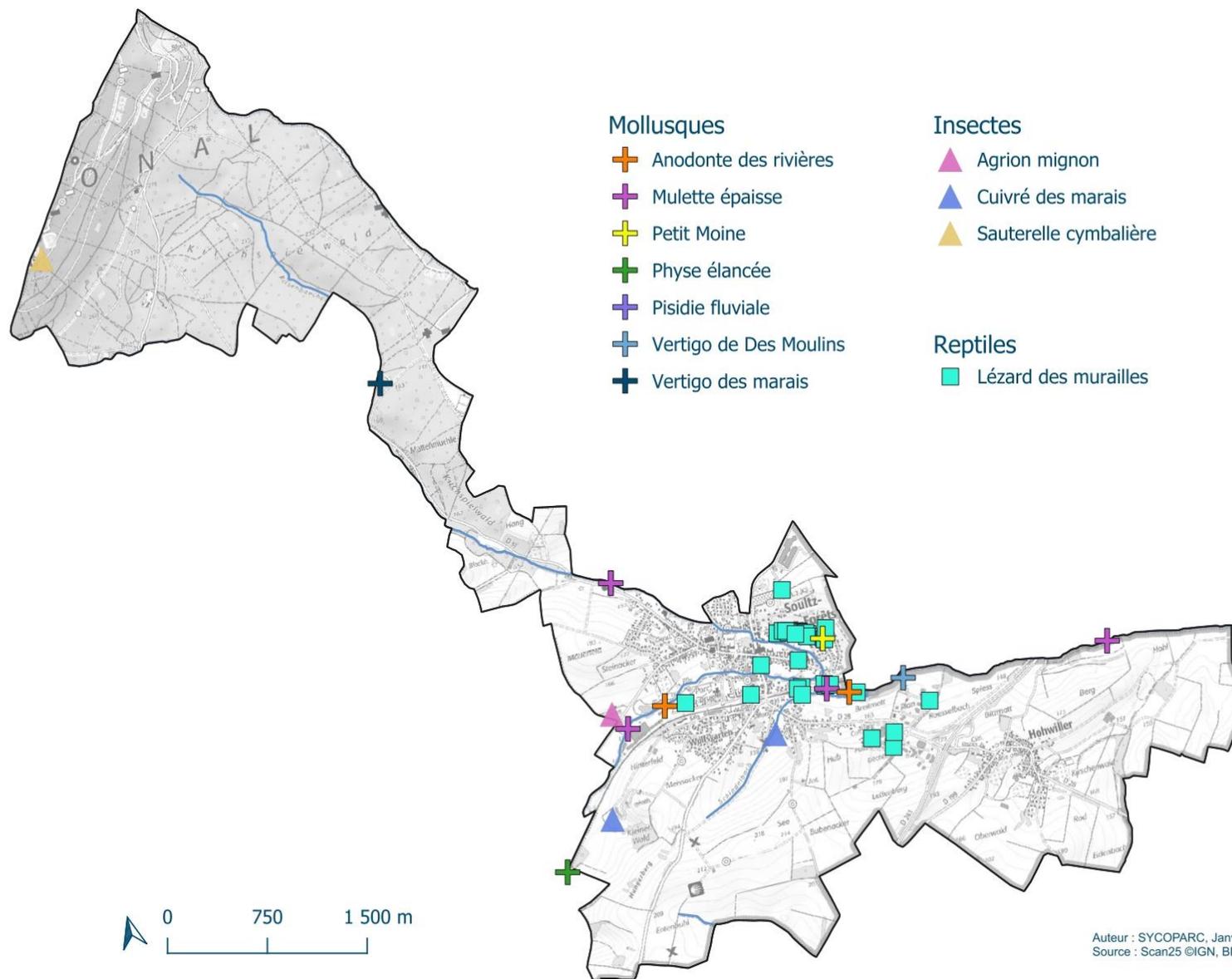
©C. Stenger

Les mammifères n'ont pas fait l'objet de recherches dédiées au cours de la phase d'inventaire. Cependant des observations opportunistes ont été réalisées par les naturalistes du programme et intégrées dans cette synthèse. Ces résultats sont très partiels pour ce groupe, et sont donnés ici à titre informatif.

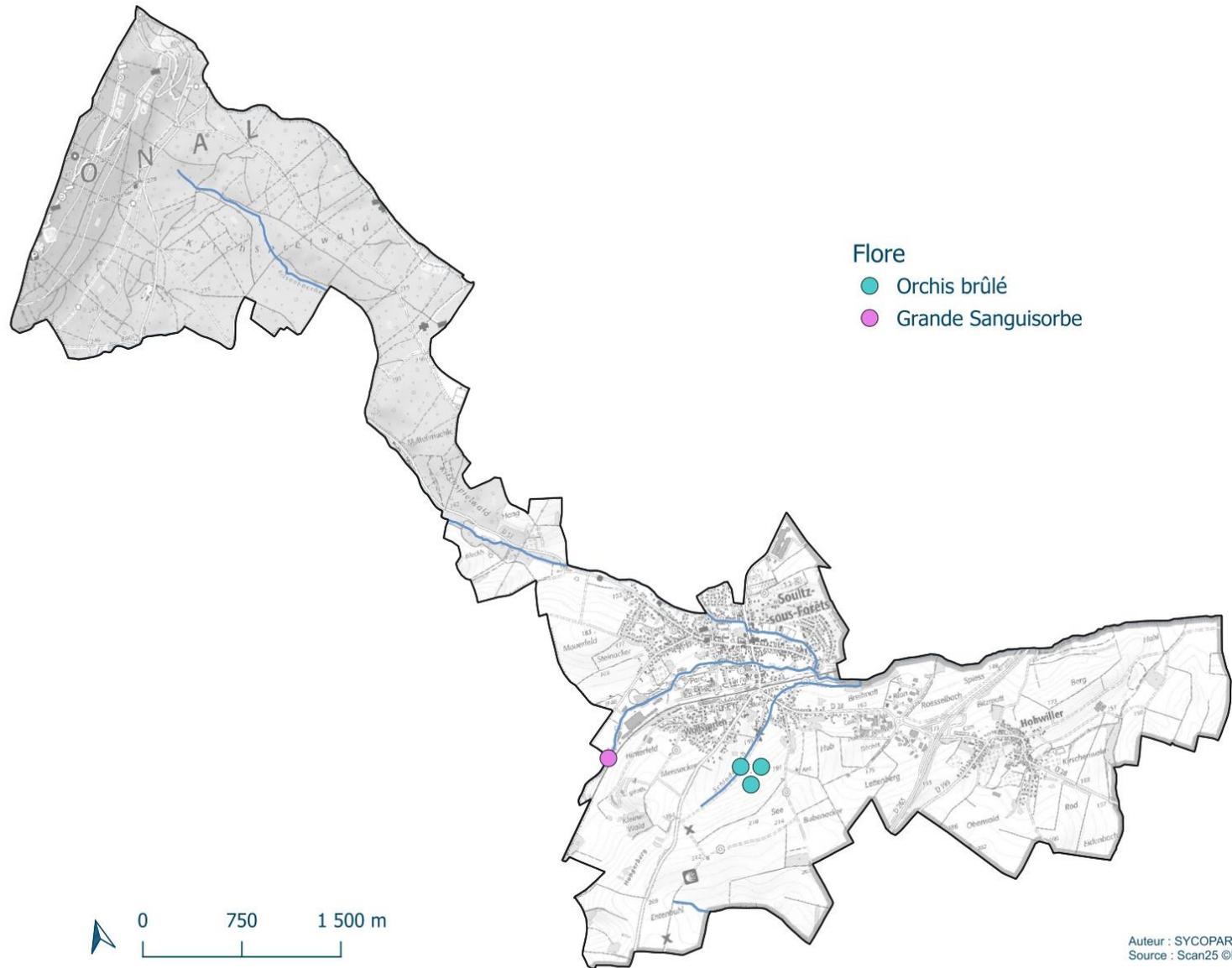
La répartition des espèces à forts enjeux



La répartition des espèces à forts enjeux



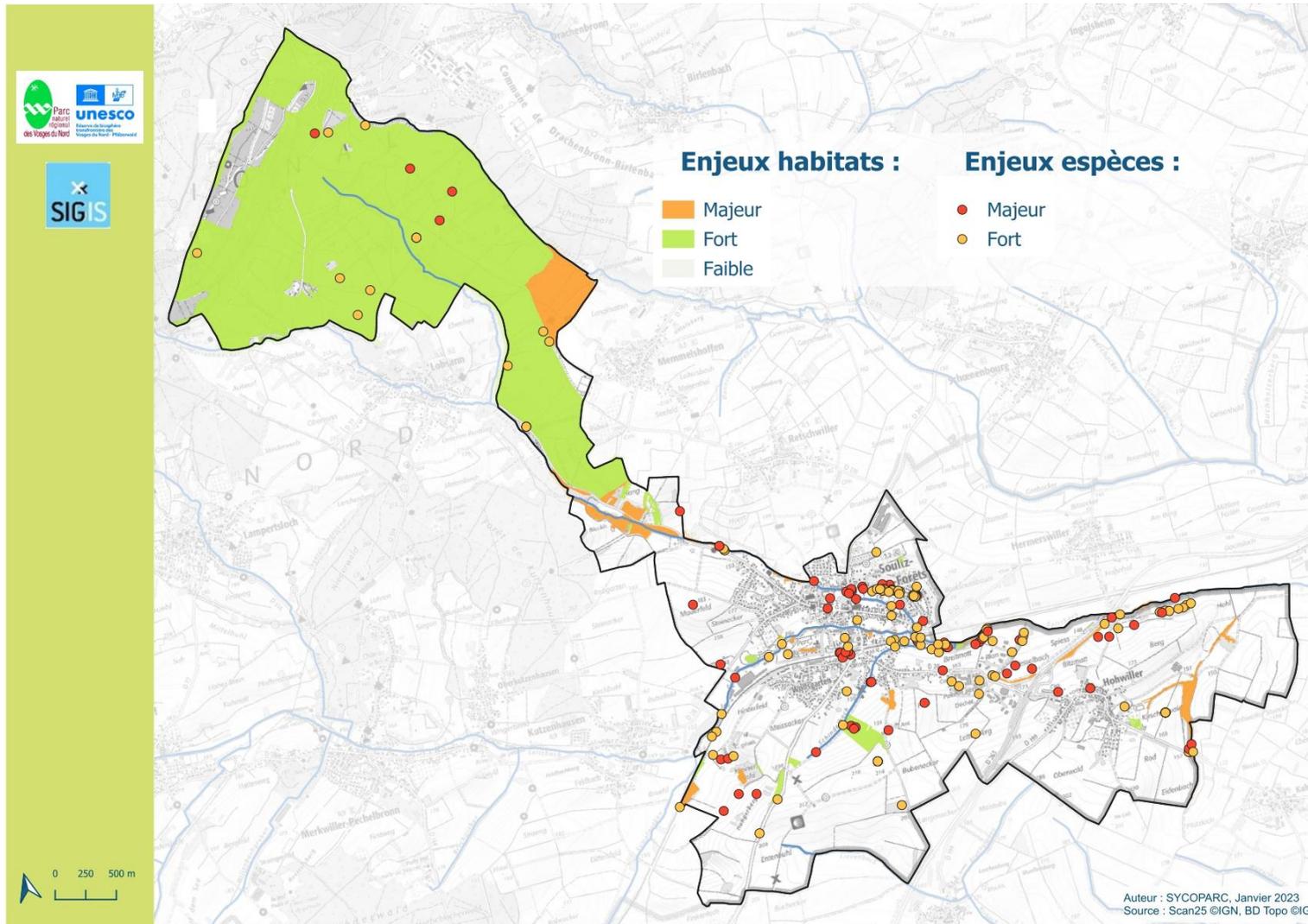
La répartition des espèces à forts enjeux



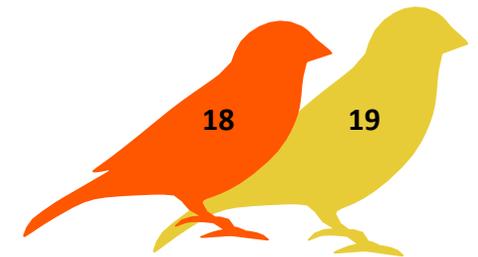
Synthèse des enjeux sur Soultz-Sous-Forêts



Carte des secteurs à conserver prioritairement



ENJEUX ESPECES

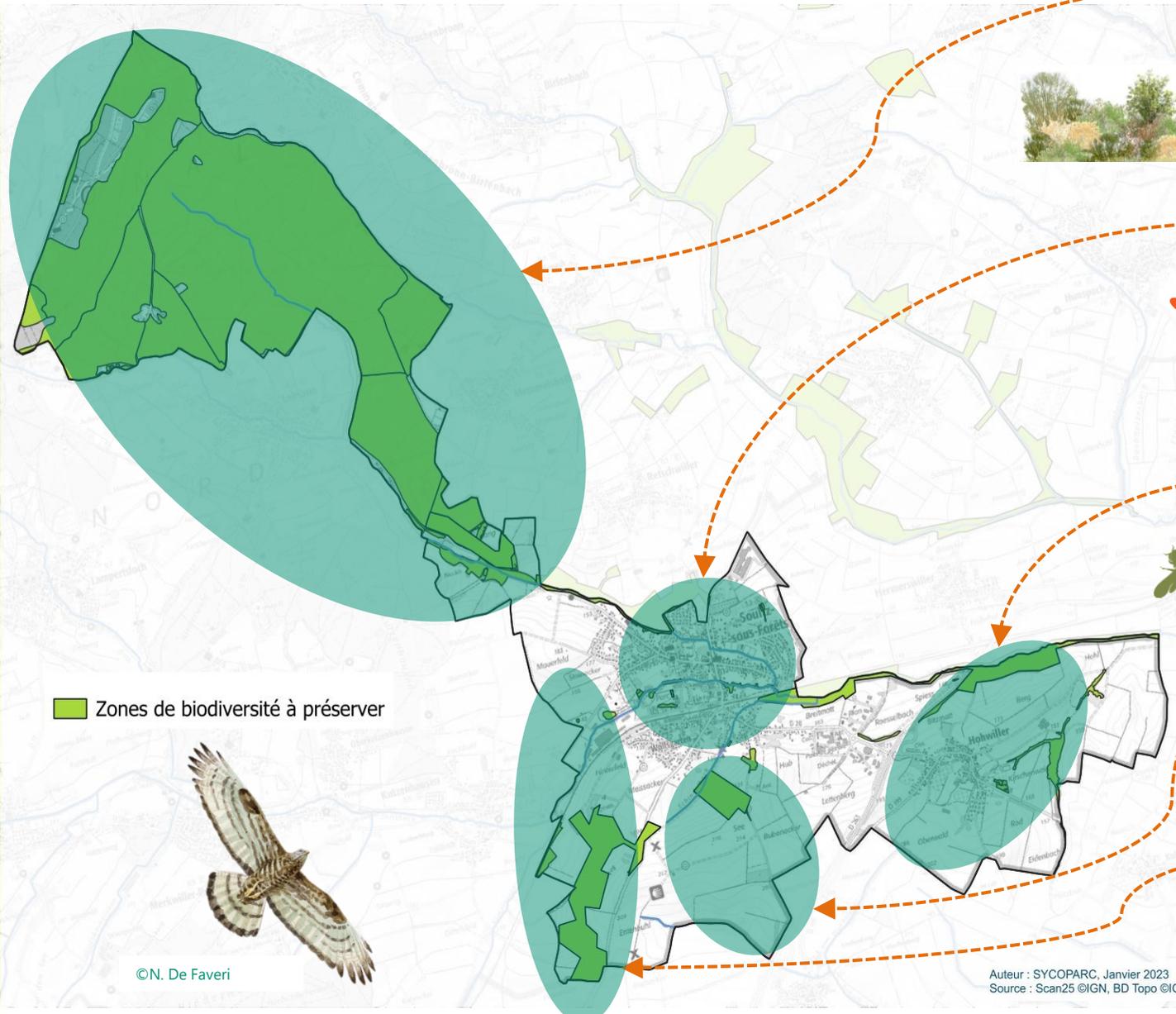


ENJEUX HABITATS SUR L'ENSEMBLE DU BAN COMMUNAL





Les actions à envisager sur Soultz-Sous-Forêts



- Mettre en place une gestion forestière intégrée :
 - Maintien de 3 arbres bio vivants/ha minimum
 - Maintien des arbres morts
 - Conservation de 3 ou 4 houppiers non démembrés/ha
 - Développement de lisières structurées
 - Création/ entretien de mares forestières
- Promotion de la gestion écologique des jardins par le développement de formations aux habitants.
- Favoriser l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments publics par des aménagements adaptés.
- Préservation des prairies de fauche (calcoles, ...) par la mise en place de Mesures agro-environnementales et climatiques ou d'Obligation réelle environnementale (Maintien de bandes non fauchées ou retard de fauche afin de maintenir des fleurs pour favoriser les pollinisateurs).
- Replantation de vergers haute-tige et conservation d'arbres morts dans les parcelles.
- Restaurer des corridors écologiques dans la matrice agricole : plantation de haies, de bosquets le long des chemins communaux ou de l'association foncière.
- Création de mares et préservation de friches humides favorables au Cuivré des marais et Azurés des paluds.
- Préservation des prairies humides par la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques. Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles.

Pour aller plus loin...

Saisir ses données naturalistes ?



Trouver des financements ?



Choisir et planter des espèces locales



Aider la biodiversité dans les jardins :



Sciences participatives :

VIGIENATURE

Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



Connaissances :



Plateforme pour la **Biodiversité** du Grand Est



Gérer les haies :



Avec le soutien technique et financier de :



Maison du Parc
2 Place du Château
67290 La Petite-Pierre
Accueil +33(0)3 88 01 49 59
www.parc-vosges-nord.fr



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Mairie : 2 Rue des Barons-de-Fleckenstein,
67250 SOULTZ SOUS FORETS
Tél. : 03 88 80 40 42

